

## L'ISKB ET L'ADUR DEVIENNENT «SWISS SMALL HYDRO»

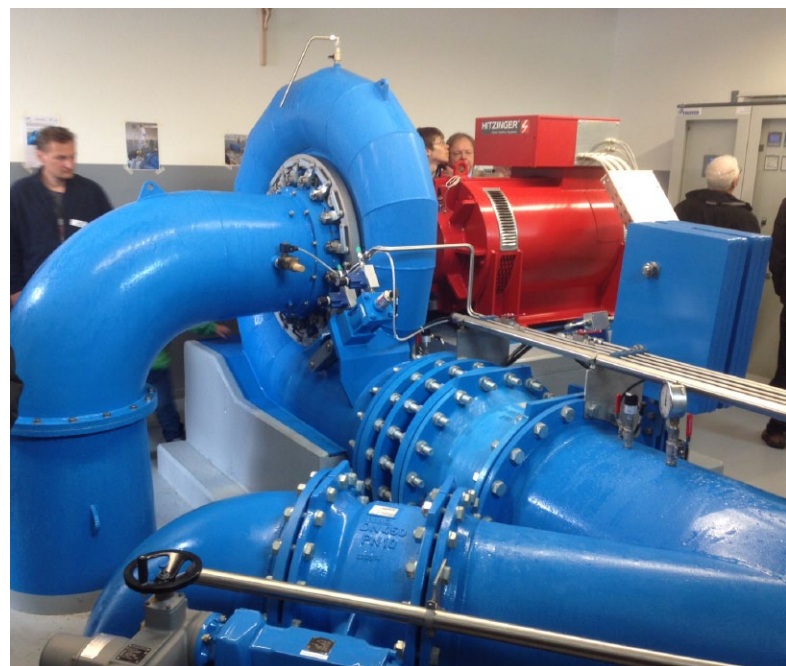
Le 23 avril 2016, à Altdorf (UR), se tenait la 35<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ISKB (Interessenverband Schweizer Kleinkraftwerk-Besitzer) et de l'ADUR (Association des usiniers romands), ainsi que leur journée technique.

Parmi les faits marquants de cette journée, l'annonce du changement de nom de l'ISKB-ADUR: l'association, fondée en 1982, s'appelle désormais «Swiss Small Hydro – Association suisse de la petite hydraulique». Et un nouveau site Internet est accessible à l'adresse suivante: [www.swissmallhydro.ch](http://www.swissmallhydro.ch)

La journée, qui réunissait environ 120 personnes, fut ouverte par Jakob Büchler, conseiller national et président de Swiss Small Hydro, et Markus Züst, conseiller communal d'Urner. Ils furent suivis par Werner Jauch, membre du conseil d'administration de EWA et chef de la division Energie, pour la présentation des centrales de Gurtellen et Bristen et de leurs plans de protection et d'utilisation («Schutz- und Nutzungsplanung, SNP»).

Grâce à la présentation de Benno Frauchiger, responsable de la petite hydraulique au sein de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), les participants ont pu avoir un aperçu exclusif des changements à venir concernant les montants de la rétribution à prix coûtant (RPC). A noter que la procédure de consultation des nouveaux tarifs a commencé le 9 mai 2016 (se référer à la brève).

Représentant l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Rémy Estoppey a exposé la situation actuelle de l'assainissement des centrales hydrauliques, dans le cadre du vaste programme de valorisation écologique menée par la Confédération.



L'après-midi fut consacrée à la visite des centrales de Bürglen et de Farb, introduite par Werner Jauch de la société EWA.

Les présentations de cette journée sont accessibles sur le site Web de l'association: <http://swissmallhydro.ch/fr/ueber-uns-2/fachtagung/>

D'autres photos sont également disponibles sur le site [www.flickr.com/kleinwasserkraft](http://www.flickr.com/kleinwasserkraft)

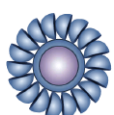
## ENQUÊTE SUR LES FRAIS D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

En principe, une petite centrale hydraulique est conçue pour que sa durée de vie corresponde à celle de la concession, soit de 40 à 80 ans. Ceci implique de lourds investissements lors des phases d'études, de conception, de construction et de mise en service. Jusqu'à présent, grâce au système RPC, ces coûts étaient relativement bien connus. «Relativement», car en effet, faute d'informations, les frais d'entretien et d'exploitation y étaient souvent estimés



**suisse énergie**

Notre engagement : notre futur.



**Programme petites  
centrales hydrauliques**  
[www.petitehydraulique.ch](http://www.petitehydraulique.ch)

# LES FRAIS D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

	< 5 m		5...20 m		> 20 m		Au total	
	CHF	CHF / kW	CHF	CHF / kW	CHF	CHF / kW	CHF	CHF / kW
< 50 kW	19'000	803	16'000	726	6'500	305	9'950	<b>670</b>
50...300 kW	43'500	336	27'700	236	18'000	136	29'000	<b>224</b>
300 kW...1 MW	99'300	249	76'111	161	99'400	175	88'100	<b>161</b>
> 1 MW							127'100	<b>77</b>
<b>Toutes les centrales</b>		<b>484</b>		<b>191</b>		<b>176</b>		<b>285</b>

Tableau extrait du rapport «Enquête sur les frais d'entretien et d'exploitation des petites centrales hydrauliques»

comme étant entre 2 et 4 % du coût global de l'installation. Entre temps, ces chiffres ont été précisés grâce à une enquête menée auprès d'exploitants de PCH, en considérant des catégories de puissance, mais également de hauteur de chute (cf. tableau ci-dessus).

De cette enquête peuvent être également déduits les coûts de production à moyen terme (c'est-à-dire après la période d'amortissement). Ainsi, en admettant 4500 heures annuelles de fonctionnement à pleine charge, ils se situent entre 3 et 18 ct/kWh. A noter que les centrales d'une puissance comprise entre 50 et 100 kW restent, à moyen terme et à quelques centimes-près, encore compétitives face aux prix du marché de l'électricité actuels. Par contre, les aménagements d'une puissance inférieure s'en sortent mieux économiquement sous un régime de consommation propre.

Tous les détails de l'enquête sont disponibles sous: <http://swiss-mallhydro.ch/wp-content/uploads/2016/03/Rapport-frais-d-exploitation-PCH.pdf>

## AQUAPRO GAZ 2016: RETOURS SUR LE SÉMINAIRE

Le 20 janvier 2016, s'est tenu le séminaire intitulé «Petite hydroélectricité: Une énergie renouvelable ancestrale face aux défis énergétiques du 21<sup>ème</sup> siècle», réunissant environ 80 personnes et organisé par Mhylab, l'ADUR et le centre InfoEnergie pour la petite hydraulique, dans le cadre du Salon Aquapro Gaz. Les constats suivants sont ressortis.

Les techniques se développent et s'adaptent aux conditions nouvelles du marché, comme l'a montré la Pr. Dr. Münsch de la Haute Ecole d'ingénierie HES So Valais, à travers ses projets de développement de micromachines pour le turbinage des réseaux d'eau et des canaux ainsi que pour le pompage-turbinage. Ce constat fut confirmé par Cédric Cottin, ingénieur à Mhylab. La fondation dédiée à la petite hydraulique continue de développer des turbines, dont la Diagonale à double réglage, dans le but d'une augmentation des rendements et de la flexibilité.

Autre fait de la petite hydraulique: l'exploitation d'une petite centrale en rivière demande un important investissement personnel comme a pu en témoigner Thibault Estier, membre de Swiss Small Hydro, à propos de la PCH qu'il exploite sur la Versoix.

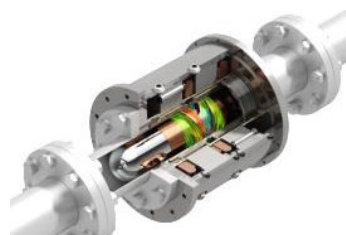
Et enfin, rappelons que les potentiels (notamment sur les eaux usées) sont là, de même que l'expérience nécessaire à leur valorisation. Les Services industriels de Bagnes (SIB), avec les retours de Pierre-André Gard, monteur de projets et exploitant, en sont l'exemple-même. Ils possèdent l'un des réseaux d'eau les plus turbinés de Suisse et exploitent, depuis 1993, la seule turbine sur les eaux usées brutes du pays.

Les présentations sont disponibles sous [www.mhylab.com/evenements-aqua-pro-2015.html](http://www.mhylab.com/evenements-aqua-pro-2015.html)

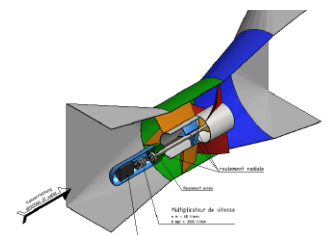
Autre article sur le séminaire disponible sous [www.aqueduc.info/La-petite-hydraulique-a-t-elle](http://www.aqueduc.info/La-petite-hydraulique-a-t-elle)



Passé à poissons pour la dévalaison de la petite centrale sur la Versoix (Christian Junker, directeur d'EcoScan) (source: T. Estier)



Micro-turbine pour les réseaux d'eau potable, projet de recherche en cours à la HES So Valais (source: HES So Valais)



Hydrolienne pour les canaux artificiels, projet de recherche en cours à la HES So Valais (source: HES So Valais)

## BRÈVES

## CHIFFRES POUR L'HYDROÉLECTRICITÉ SUISSE DE MOINS DE 300 KW

La statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse (SAHE) considérant les aménagements de puissance supérieure, tous les chiffres publiés jusqu'alors pour les sites de moins de 300 kW dataient de 1985, d'où la pertinence d'une mise à jour. La nouvelle étude, menée par l'OFEN, utilise différentes sources de données, comme par exemple les garanties d'origine, le système RPC, les données cantonales et autres chiffres de Swiss Small Hydro. Ses résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Sites < 300 kW	En cours d'eau	Hors cours d'eau	Non référencé	Total
Nombre de sites	451	413	336	1200
Puissance (MW)	23	29	23	75
Production annuelle (GWh/an)	107	141	102	350

**Remarque:** La limite de puissance de 300 kW considérée ici correspond à la puissance électrique maximale de l'aménagement. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, il est fait mention d'une limite de puissance à 300 ou à 1000 kW. Cette puissance correspond alors à la puissance théorique moyenne de l'eau, suivant la définition qu'en donne la Loi sur la force hydraulique (LFH, art. 51), définition également utilisée pour distinguer la petite de la grande hydraulique.

Le rapport de l'étude n'est pas disponible compte-tenu des données confidentielles qu'il contient.

## CHIFFRES 2015 POUR L'HYDROÉLECTRICITÉ SUISSE DE PLUS DE 300 KW (SAHE)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Suisse comptait 623 aménagements hydroélectriques en exploitation d'une puissance supérieure à 300 kW (au 01.01.15: 604 installations). Par rapport à l'année précédente, la puissance maximale au générateur a augmenté de 71 MW. La production d'électricité attendue a progressé de 144 GWh/an pour atteindre 36'175 GWh/an (année précédente: 36'031 GWh/an). Cette hausse s'explique en premier lieu par la construction de nouvelles installations, par des agrandissements et des optimisations. Elle est nettement supérieure à la moyenne des dix dernières années (88 GWh) et dépasse également la moyenne des 20 dernières années (126 GWh).

Par rapport à 2014, la production hydroélectrique effective a augmenté de 1.2% au cours de l'été sec de 2015 (centrales au fil de l'eau: +0.6%, centrales à accumulation: +1.8%), alors qu'elle a reculé de 0.5% en hiver (centrales au fil de l'eau: -11.4%, en raison principalement de précipitations en-dessous de la moyenne au 4<sup>ème</sup> trimestre; centrales à accumulation: +5.7%, en raison notamment d'une production accrue au 1<sup>er</sup> trimestre par rapport à l'année précédente).

<https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=61554>

La SAHE au 01.01.16 est disponible sous:

[www.bfe.admin.ch/themen/00490/00491/index.html?lang=fr&dossier\\_id=01049](http://www.bfe.admin.ch/themen/00490/00491/index.html?lang=fr&dossier_id=01049)

## CENTRALES MISES EN SERVICE EN 2015 ET BÉNÉFICIAIRES DE LA RPC

En 2015, 22 petites centrales hydrauliques et 1 grande centrale (effet de l'application de la puissance équivalente), dont 14 en cours d'eau et 7 sur l'eau potable, ont été mises en service et sont désormais au régime de la RPC. Ces aménagements correspondent à une puissance installée totale de près de 34 MW et à une production d'un peu de plus de 24 GWh en 2015, pour une rétribution allant de 11 à 31 ct/kWh pour une moyenne de 15 ct/kWh.

Dans la newsletter n°27, nous mentionnons que 21 PCH avaient été mises en service en 2014, représentant une puissance de 38 MW pour une production de 71 GWh.

La liste des centrales pour l'année 2015 est reprise dans le tableau de la page suivante. A noter que la liste publiée par le DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) et l'OFEN, précise également les rémunérations RPC, et ce, depuis les mises en services réalisées en 2006.

## STATISTIQUES RPC POUR 2015 ET DÉBUT 2016

La Fondation RPC (Stiftung KEV) a publié un rapport faisant l'inventaire des annonces RPC par canton au 01.01.16. Dans la catégorie des PCH en service et bénéficiant de la RPC, c'est dans le canton de Berne que se trouvent la plupart des sites (19%) (89 PCH), et c'est le canton des Grisons qui assure la production la plus élevée avec 309 GWh/an (soit 27%).

On peut également noter que 26% des sites sur liste d'attente sont grisons (132 sites), ce qui représente une production estimée à 705 GWh/an ou 37% de la production suisse pour cette catégorie.

Nom de la petite centrale hydraulique (PCH)	Type de centrale	Puissance du générateur [kW]	Date de mise en service	Commune	Canton
«Personne juridique»	Eau potable	27	27.01.2015	Sörenberg	LU
Pighé	Eau potable	33	18.08.2015	Rossa	GR
Serbatoio Pianascio	Eau potable	37	04.05.2015	Cugnasco	TI
La Heutte	Eau potable	37	16.02.2015	Péry - La Heutte	BE
Standort Verteilbecken	Dotation	40	01.05.2015	Hagneck	BE
Lochmühle	Cours d'eau	52	16.06.2015	Huttwil	BE
Meise	Eau potable	67	20.03.2015	Frutigen	BE
Tunnel du Graiteray	Cours d'eau	75	15.09.2015	Moutier	BE
Dorfmühle Schötz	Cours d'eau	78	10.11.2015	Schötz	LU
Brent (a)	Cours d'eau	80	05.01.2015	Brent	VD
La Posa	Eau potable	90	24.07.2015	Grono	GR
Holzloch	Cours d'eau	90	31.08.2015	Murgenthal	AG
Hämmerli Lenzburg	Cours d'eau	125	24.08.2015	Lenzburg	AG
Obermatt	Cours d'eau	162	20.05.2015	Langnau	BE
Fermelbach BKW - Zwischenstufe Albrist	Cours d'eau	243	09.09.2015	Matten	BE
Standort Zentrale	Dotation	280	20.05.2015	Hagneck	BE
Neuägeri	Cours d'eau	326	25.03.2015	Unterägeri	ZG
Uznaberg	Cours d'eau	580	07.04.2015	Uznach	SG
Arbaz II (b)	Eau potable	580	09.09.2015	Savièse	VS
Gemeinschaft Hard	Cours d'eau	650	11.03.2015	Winterthur-Wülflingen	ZH
Elektrizitätsgenossenschaft Gsteig	Cours d'eau	750	15.04.2015	Gsteig b. Gstaad	BE
Jungbach	Cours d'eau	5'568	05.02.2015	St. Niklaus	VS
Russein	Cours d'eau	24'300	31.03.2015	Sumvitg	GR

(a) Cf. Newsletter n°25 / (b) Cf. Newsletter n°27

[www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=de&name=de\\_58802254.xlsx&endung=Liste%20aller%20KEV-Bez%FCger%20im%20Jahr%202015](http://www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=de&name=de_58802254.xlsx&endung=Liste%20aller%20KEV-Bez%FCger%20im%20Jahr%202015)

La Fondation RPC a également publié son rapport pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Ainsi, au 01.04.16, 490 petites centrales hydrauliques (+ 24 PCH depuis le 01.10.15 – cf. newsletter n°27) au bénéfice de la RPC sont en service, ce qui représente une puissance électrique installée de 306 MW (+ 10 MW) et une production électrique effective de 1'150 GWh/an (+ 36 GWh/an).

De plus, 316 PCH ont obtenu la RPC, mais ne sont pas encore en service, tandis que 527 sont encore sur liste d'attente.

Ainsi, la petite hydraulique assure 37.9 % de la production totale de toutes les installations en service au bénéfice de la RPC, contre 50.9 % pour la biomasse. De plus, avec une rétribution totale moyenne de 16.5 ct/kWh, c'est l'énergie renouvelable qui s'avère la plus rentable, la moyenne étant de 19.7 ct/kWh.

Statistiques des inscriptions à la RPC au 01.01.16:

[www.stiftung-kev.ch/fileadmin/media/kev/kev\\_download/fr/KEV\\_Anmeldungen\\_2016\\_fr.pdf](http://www.stiftung-kev.ch/fileadmin/media/kev/kev_download/fr/KEV_Anmeldungen_2016_fr.pdf)

Rapport du 1<sup>er</sup> trimestre 2016:

[www.stiftung-kev.ch/fileadmin/media/kev/kev\\_download/fr/KEV-Cockpit\\_Q1\\_2016\\_FR.pdf](http://www.stiftung-kev.ch/fileadmin/media/kev/kev_download/fr/KEV-Cockpit_Q1_2016_FR.pdf)

## A VENIR POUR LA RPC

En janvier 2016, l'OFEN a publié une «Fiche d'information RPC – Biomasse, éolien, petite hydraulique et géothermie» qui décrit la situation actuelle de la RPC.



En 2015, 82 PCH ont obtenu une décision positive pour la RPC et sont donc sorties de la liste d'attente.

En juillet 2016, les 27 premiers sites biomassiques, éoliens, géothermiques ou hydrauliques, prêts à être construits ou déjà réalisés, pourront sortir de la liste d'attente et obtenir une décision positive pour la RPC, pour autant que le supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension soit augmenté par le Conseil fédéral à 1.5 ct/kWh pour 2017. Ce «contingent 2016» représente une puissance totale de 27 MW et une production électrique de 157 GWh.

Pour 2017, le contingent de sortie de la liste d'attente n'est pas encore fixé car il dépend de l'évolution des prix du marché, de la consommation finale et des remboursements aux gros consommateurs.

En 2018, les moyens d'encouragement légalement disponibles seront épuisés. Il n'y aura alors plus aucune décision positive pour la RPC.

La Stratégie énergétique 2050 ne pourra pas entrer en vigueur avant 2017 (probablement en 2018).

Quelques rappels:

- **Décision de mise sur liste d'attente:** une décision de mise sur liste d'attente ne donne pas droit à une rétribution. Une installation doit avoir reçu une décision positive pour bénéficier de l'encouragement. Construire une installation sans décision positive se fait au risque du propriétaire.
- **Décision positive:** Le détenteur d'une décision positive peut profiter de la RPC à partir de la mise en service de l'installation, pour autant que toutes les exigences légales soient remplies. Les dispositions légales au moment de la mise en service de l'installation s'appliquent.
- **Fixation du taux de rétribution:** La date de mise en service est déterminante pour fixer le montant de la rétribution. Les taux de rétribution pour la petite hydraulique sont vérifiés et adaptés chaque année.
- **Durée de la rétribution:** La durée de la rétribution commence à partir de la mise en service. Les années sur liste d'attente ne sont pas rétribuées pour les installations déjà réalisées (même pas rétroactivement).

[www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=fr&name=fr\\_221925104.pdf&endung=Fiche d'information RPC: Biomasse, énergie éolienne, petite hydraulique et géothermie](http://www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=fr&name=fr_221925104.pdf&endung=Fiche d'information RPC: Biomasse, énergie éolienne, petite hydraulique et géothermie)

## PROCÉDURE DE CONSULTATION POUR LES TARIFS RPC 2017

Le 9 mai 2016, l'OFEN a annoncé une nouvelle procédure de consultation concernant l'Ordonnance sur l'énergie (OEne) et celle sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), qui vise à définir, notamment, la RPC qui sera appliquée pour les sites mis en service en 2017 et qui ont obtenu une décision RPC positive après le 01.01.2014. Date limite de la consultation: 28.08.2016.

<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

## CHIFFRES 2015 POUR L'ÉLECTRICITÉ SUISSE

En 2015, la consommation d'électricité de la Suisse a augmenté de 1.4%, pour s'établir à 58'200 GWh. La consommation nationale (pertes liées au transport et à la distribution comprises) a atteint 62'600 GWh. La production des centrales indigènes a baissé de 5.3% pour atteindre 66'000 GWh ou 63'700 GWh après déduction de la consommation due au pompage d'accumulation. L'excédent d'exportation de 1'000 GWh de kWh était inférieur de 4'500 GWh à celui de l'année précédente, le solde du commerce extérieur reculant ainsi de 442 millions de francs suisses en 2014 à 234 millions en 2015.

Les centrales hydroélectriques ont fourni 59.9% de la production totale d'électricité, les centrales nucléaires 33.5%, les centrales thermiques conventionnelles et installations renouvelables 6.6%.

<https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=61397>

## NOUVELLES DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050

Même après le vote du Conseil national au sujet de la Stratégie énergétique 2050, des différences subsistent par rapport à la décision du Conseil des Etats. Parmi elles, la limite de puissance à partir de laquelle les PCH pourront recevoir un soutien, suite à la volonté des associations de l'environnement ou de la pêche, de réduire le nombre d'aménagements sur les cours d'eau.

Le Conseil national a relevé cette limite de 300 à 1000 kW, contrairement à la demande de sa commission et à la décision du Conseil des Etats. Ainsi, l'accord est remis à la session d'été (voire à la session d'automne).

Toutefois, la conclusion des négociations au Parlement ne suffira pas pour définir les conditions-cadre à appliquer, à l'avenir, à la petite hydraulique.

En automne, le peuple s'exprimera sur l'initiative relative à la sortie programmée de l'énergie nucléaire. Ainsi, est-il toujours possible, en cas d'acceptation de l'initiative, que la Stratégie énergétique 2050 soit révisée dans le sens d'une augmentation des objectifs de développement des énergies renouvelables. Il reste également la possibilité que le referendum soit mené contre la Stratégie énergétique 2050 et qu'il revienne ainsi au peuple de prendre la décision finale.

En fin de compte, les futures conditions-cadre pour la petite hydraulique resteront incertaines dans une large mesure au moins jusqu'à la fin de la période référendaire sur la Stratégie énergétique 2050 (a priori à fin 2016).

## ANNUAIRE HYDROLOGIQUE DE LA SUISSE 2015

Publié par l'Office fédéral de l'environnement, cet annuaire, en allemand, fournit une vue d'ensemble des événements hydrologiques au niveau national pour l'année 2015. Il présente également l'évolution des niveaux et des débits des lacs, des cours d'eau et des eaux souterraines, les températures de l'eau ainsi que les propriétés physiques et chimiques des principaux cours d'eau.

[www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01848/index.html?lang=de](http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01848/index.html?lang=de)

## SUR L'INTÉRÊT DES PASSES À POISSONS

Une étude menée par l'EAWAG (Institut de Recherche de l'Eau du Domaine des Ecoles polytechniques fédérales) a montré que les passes à poissons du bassin du Rhin amélioraient le brassage génétique des différentes populations de poissons de manière significative. Cette conclusion est importante car l'isolation des populations par des obstacles infranchissables peut entraîner leur disparition. L'investigation s'est basée sur le chevaine, un poisson peu connu du grand public, vu ses faibles valeurs culinaires (beaucoup d'arêtes) et donc économiques, ce qui en fait un modèle scientifique idéal. Ce poisson, au comportement migratoire marqué en période de frai, est la seule espèce connue à emprunter toutes les passes à poissons de l'Aar, de la Limmat, de la Reuss et du Rhin. Toutefois, il est rappelé que d'autres poissons ont plus de difficultés à remonter les passes à poissons que le chevaine, et sont donc plus fortement touchés par les phénomènes d'isolation. A noter que l'étude relève un fort potentiel d'amélioration des passes à poissons existantes et la supériorité des chenaux de contournement sur les escaliers en béton, en matière d'adéquation à la migration des poissons.

<https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=60198>

## RENATURATION DES COURS D'EAU: SITUATION ACTUELLE

En février 2016, l'OFEV annonçait que la planification cantonale pouvait être considérée comme terminée, ce qui a donné lieu à un rapport intitulé «Renaturation des eaux suisses: plans d'assainissement des cantons depuis 2015». La version finale des critères pour le soutien financier aux mesures d'assainissement écologiques sera publiée par l'OFEV cet été. En avril 2016, deux ordonnances ont été mises à jour pour clarifier les aspects financiers liés à ces mesures: l'OENE à l'appendice 1.7 et l'OCACH, Ordonnance issue du DETEC concernant le calcul des coûts imputables des mesures d'exploitation visant à assainir des centrales hydrauliques. Ce sujet sera repris dans la prochaine newsletter.

La plateforme Renaturation financée par l'OFEV, rassemble un certain nombre d'information sur la renaturation et comporte notamment un agenda très fourni sur les prochains cours et conférences sur le sujet.

[www.plattform-renaturierung.ch/fr/accueil](http://www.plattform-renaturierung.ch/fr/accueil)

Rapport sur les plans d'assainissement des cours d'eau 2015:

[www.bafu.admin.ch/wasser/13465/13486/14110/index.html?lang=fr&download=NHZlpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJChEYJ2e2ym162epYbg2c\\_JkKbNoKSn6A--](http://www.bafu.admin.ch/wasser/13465/13486/14110/index.html?lang=fr&download=NHZlpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJChEYJ2e2ym162epYbg2c_JkKbNoKSn6A--)

OCACH: <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20141856/201604010000/730.014.1.pdf>

## JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA FORCE HYDRAULIQUE HYDROSUISSE 2015

En novembre 2015 a eu lieu la quatrième édition de la journée d'étude organisée par l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, sur le thème «Construction, exploitation et entretien des centrales hydroélectriques». L'édition 2016 aura lieu le 15 novembre 2016.

Téléchargement des présentations: [www.swv.ch/Veranstaltungen/Veranstaltungen-SWV/Hydrosuisse-Fachtagungen-Wasserkraft/Archiv-Fachtagung-Wasserkraft-2015](http://www.swv.ch/Veranstaltungen/Veranstaltungen-SWV/Hydrosuisse-Fachtagungen-Wasserkraft/Archiv-Fachtagung-Wasserkraft-2015)

## AGENDA

### Mai

- **31 mai – 1 juin 2016**, Pau (Fr): 8<sup>èmes</sup> rencontres France Hydro Electricité, syndicat national français de la petite hydroélectricité (conférences, ateliers techniques et exposition) [www.france-hydro-electricite.fr](http://www.france-hydro-electricite.fr)
- **31 mai – 2 juin 2016**, Zürich: «Powertage», avec au programme un forum sur les thèmes de l'intégration de la production décentralisée de courant dans le réseau, et de l'énergie hydraulique concurrentielle [www.powertage.ch](http://www.powertage.ch)
- **31 mai – 2 juin 2016**, Rapperswil: Cours sur l'entretien des cours d'eau (en allemand) [www.pusch.ch/gewaesserwart](http://www.pusch.ch/gewaesserwart)

### Juin

- **15 – 17 juin 2016**, Freiburg i. Br. (D): 17<sup>ème</sup> symposium sur les barrages allemands ou «Deutsches Talsperren symposium» (en allemand uniquement) [www.talsperrensymposium.de](http://www.talsperrensymposium.de)
- **23 juin 2016**, centrale de Ruppoldingen près d'Olten: manifestation intitulée «Une chance de se profiler grâce à l'énergie hydraulique suisse» organisée par Naturemade Energie Arena 16 [www.naturemade.ch/files/PDF/Kommunikation/Arena%2016/Einladung\\_arena16\\_Web\\_f.pdf](http://www.naturemade.ch/files/PDF/Kommunikation/Arena%2016/Einladung_arena16_Web_f.pdf)
- **24 juin 2016**, Lausanne: cours pratique sur la revitalisation des cours d'eau organisé par Pusch [www.pusch.ch/fr/agenda/revitalisation-des-cours-d-eau-aux-communes-de-jouer-180/](http://www.pusch.ch/fr/agenda/revitalisation-des-cours-d-eau-aux-communes-de-jouer-180/)
- **29 juin – 1 juil. 2016**, Wallgau (D): 18<sup>ème</sup> symposium sur les aménagements hydrauliques, sous le titre: «Wasserbau – mehr als Bauen im Wasser» (en allemand uniquement) [www.freunde.wb.bgu.tum.de/fileadmin/w00bol/www/Symposium\\_2016/flyer\\_ankuendigung\\_und\\_call\\_for\\_papers.pdf](http://www.freunde.wb.bgu.tum.de/fileadmin/w00bol/www/Symposium_2016/flyer_ankuendigung_und_call_for_papers.pdf)

### Juillet

- **4 – 8 juil. 2016**, Grenoble (F): symposium IAHR 2016, congrès Machines et systèmes hydrauliques, organisé par la SHF (en anglais) [www.iahrgrenoble2016.org](http://www.iahrgrenoble2016.org)
- **27 – 29 juil. 2016**, Liège (B): 4<sup>ème</sup> congrès européen IAHR 2016, sur le thème de l'adaptation des aménagements hydrauliques européens face à l'évolution du marché et d climat (en anglais): [www.iahr2016.ulg.ac.be/content/s1-innovative-solutions-adaptation-european-hydropower-in-frastructures-view-climate-and](http://www.iahr2016.ulg.ac.be/content/s1-innovative-solutions-adaptation-european-hydropower-in-frastructures-view-climate-and)

### Septembre

- **1 / 2 sept. 2016**, Brigue: Symposium et assemblée générale de l'ASAE (Association suisse pour l'aménagement des eaux) [www.swv.ch/fr/Manifestations/Manifestations-ASAE/Symposiums-et-Assemblees](http://www.swv.ch/fr/Manifestations/Manifestations-ASAE/Symposiums-et-Assemblees)

- **10 sept. 2016**, Rheinfelden: visite de la centrale de Rheinfelden organisée par Aqua Viva, notamment sur le thème de la migration des poissons (en allemand) [www.aquaviva.ch/erlebnis-und-bildung/exkursionen/wasserleben](http://www.aquaviva.ch/erlebnis-und-bildung/exkursionen/wasserleben)
- **22 / 23 sept. 2016**, Salzburg (A): Forum de la petite hydraulique organisé par OTTI (en allemand uniquement) [www.otti.de](http://www.otti.de)
- **30 sept. – 9 oct. 2016**, Martigny: 6<sup>ème</sup> journée de l'Energie, organisée par le CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales) [www.crem.ch](http://www.crem.ch)

### Octobre

- **10 – 12 oct. 2016**, Montreux: Hydro 2016, conférence internationale sur l'hydroélectricité (en anglais) [www.hydropower-dams.com/pdfs/Eofl.pdf](http://www.hydropower-dams.com/pdfs/Eofl.pdf)
- **26 oct. 2016**, Berne: conférence annuelle de SuisseEnergie [www.suisseenergie.ch/fr-ch/utilities/partenaires/conference-annuelle.aspx](http://www.suisseenergie.ch/fr-ch/utilities/partenaires/conference-annuelle.aspx)
- **27 / 28 oct. 2016**, Interlaken: colloque sur l'assainissement de l'impact des éclusées, organisé par l'Agenda 21 pour l'eau (en allemand) [www.wa21.ch/fr/NewsAgenda/Manifestations/Veranstaltung-1?id=491&date=1477519200](http://www.wa21.ch/fr/NewsAgenda/Manifestations/Veranstaltung-1?id=491&date=1477519200)
- **29 oct. 2016**, Haslital: visite du bassin de rétention des KWO, dans le cadre du colloque organisé par Agenda 21 pour l'eau [www.wa21.ch/fr/NewsAgenda/Manifestations/Veranstaltung-1?id=491&date=1477519200](http://www.wa21.ch/fr/NewsAgenda/Manifestations/Veranstaltung-1?id=491&date=1477519200)

### Novembre

- **8 / 9 nov. 2016**, Rapperswil: Cours sur l'entretien des cours d'eau (en allemand) [www.pusch.ch/gewaesserwart](http://www.pusch.ch/gewaesserwart)
- **14 nov. 2016**, Stade de Suisse, Berne: 5<sup>ème</sup> Congrès national de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique sur le thème «La voie rapide vers l'avenir énergétique», avec la participation de la conseillère fédérale Doris Leuthard <http://aee-congres.ch/fr/index>
- **15 nov. 2016**, Olten: journée d'étude organisée par l'ASAE, Association suisse pour l'aménagement des eaux, destinée en particulier aux ingénieurs, spécialistes des exploitations hydrauliques, et bureaux de conseil <https://www.swv.ch/fr/Manifestations/Manifestations-ASAE/Journee-d-etude-Force-hydraulique>

### 2017 Mai

- **20 mai 2017**, Tessin: assemblée générale de l'association pour la petite hydraulique, Swiss Small Hydro [www.swissmallhydro.ch](http://www.swissmallhydro.ch)

# NEWSLETTER PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

## ADRESSES

### DIRECTION DU PROGRAMME PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES:

- Office fédéral de l'énergie, Benno Frauchiger, 3003 Berne, Tél. 058 462 56 35, Fax 048 463 25 00  
[benno.frauchiger@bfe.admin.ch](mailto:benno.frauchiger@bfe.admin.ch)

### NEWSLETTER:

- Suisse alémanique: Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, [martin.boelli@skat.ch](mailto:martin.boelli@skat.ch)
- Suisse romande: Mhylab, Aline Choulot, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, [romandie@smallhydro.ch](mailto:romandie@smallhydro.ch)
- Tessin: Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana, Istituto di Sostenibilità Applicata all'Ambiente Costruito, Roman Rudel, 6952 Canobbio, [roman.rudel@supsi.ch](mailto:roman.rudel@supsi.ch)

### AIDES FINANCIÈRES POUR LES ÉTUDES SOMMAIRES:

- Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, Tél. 071 228 54 54, Fax 071 228 54 55, [martin.boelli@skat.ch](mailto:martin.boelli@skat.ch)

### CENTRES INFOENERGIE:

- Suisse alémanique: ISKB, 9000 Saint-Gall, Tél. 079 373 70 47, [deutsch@smallhydro.ch](mailto:deutsch@smallhydro.ch)
- Suisse romande: Mhylab, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, Tél. 024 442 87 87, [romandie@smallhydro.ch](mailto:romandie@smallhydro.ch)
- Tessin: Studio d'ingegneria Visani Rusconi Talleria SA VRT, Marco Tkatzik, CP 6009, 6900 Lugano, Tél: 091 911 10 30, [italiano@smallhydro.ch](mailto:italiano@smallhydro.ch)

### SECTION INFRASTRUCTURES:

- Planair, Martin Kernen, Crêt 108a, 2314 La Sagne, Tél. 032 933 88 40, Fax 032 933 88 50, [martin.kernen@planair.ch](mailto:martin.kernen@planair.ch)

Pour s'abonner à cette newsletter: [www.petitehydraulique.ch](http://www.petitehydraulique.ch)

> le programme > travail médiatique et newsletter

> abonnement aux newsletters

Désinscription: répondre à l'expéditeur

